

ALGERIE TELECOM Direction Opérationnelle Télécommunication-Guelma Rue SERIDI Mohamed Tahar 24000

Tél :(037) 26 74 72 (037) 26 74 79 Fax: (037) 26 78 15

Réf: AT / SDT/ DRA /CRU / ... 277. / 2023.

Guelma le : 14/12/2023

Mise En Demeure N° 02

ETB Khalfa Chahla

Cité Agabi Mouhamed Bat 07 Bloc 13 N°03

Guelma

1-Parties Contractantes:

Le Contractant : la direction opérationnelle des télécommunications Guelma représentée par son directeur.

Le Partenaire Cocontractant : Khalfa chahla

2- Définition de l'opération :

- Contrat N° 12/2023 relatif au projet « Raccordement lignes abonnées DO Guelma (47-2023) ».
- Projet : Raccordement lignes abonnées DO Guelma (47-2023).
- -Bon de commande N°:230521 en date du 31/10/2023
- ODS N°: 154 en date du: 06/11/2023
- PV Ouverture de chantier du : 09/11/2023
- Durée de réalisation : trente (30) jours.

3- Annonce de la mise en demeure :

- <u>Objet de la mise en demeure</u>: En raison de votre abandenement des travaux de raccordement relatif au projet: Raccordement lignes d'abonnés DO Guelma (47-2023).

vous êtes invité à reprendre les travaux et de respecter vos engagements envers Algérie Telecom.

Le délais d'exécution de la mise en demeure est de quarante-Huit-heures « 48 » à compter de sa parution sur le site web d'Algérie Télécom.

Pénalités qui seront prises en cas de refus de mise en œuvre :

Dans le cas de non-exécution du contenu de la mise en demeure nous serons dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur selon le contenu de l'article 32 du contrat en cours

ection

Le Directeur

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083 Capital social: 115.000.000.000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF: 000 216 001 808 337 NIS: 000 216 290 656 936 www.algerietelecom.dz Email:contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38